

Concarneau, le 18 mars 2020



VILLE DE
CONCARNEAU
Place de l'Hôtel de Ville
BP 238
29182 CONCARNEAU
T 02 98 50 38 38
F 02 98 50 38 63
contact@concarneau.fr
www.concarneau.fr

COMMUNIQUE DE PRESSE DU MAIRE:

MESURES PRISES PAR LE MAIRE DURANT LA PERIODE DE CONFINEMENT - PUBLICS LES PLUS FRAGILES :

Le Maire - André FIDELIN informe que dans le cadre des mesures de confinement mises en place sur le territoire national, les services de la Direction Action Sociale et du CCAS sont organisés afin d'assurer un service minimum en direction des publics les plus fragiles. Les différentes organisations et mesures mises en place sont les suivantes :

1- Accueil CCAS , 14 rue de Courcy :

L'accueil du CCAS reste ouvert au public jusqu'à nouvel ordre de 11h à 12h afin de permettre aux personnes domiciliées postalement au CCAS de venir y chercher leur courrier. L'accueil téléphonique de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 heures est maintenu : Tel. 02 98 60 52 40.

En fonction des situations d'urgence, les agents du CCAS pourront être amenés à se déplacer au domicile de la personne si nécessaire.

2- Permanence sociale :

Le CCAS prendra en charge les situations d'extrême urgence telles que l'hébergement d'urgence et l'aide alimentaire. Un travailleur social sera amené à gérer ces situations.

3- Accueil de jour et maraudes :

L'accueil de jour sera ouvert autant que de besoin.

Les maraudes sont suspendues en raison d'effectifs restreints, repositionnés sur d'autres activités.

3- Epicerie solidaire et sociale 'Ti Coup de Pouce :

La distribution alimentaire du mercredi 18 mars a été effectuée durant toute la journée pour toutes les personnes qui étaient inscrites. Les colis remis l'ont été pour une durée de 15 jours. Il a été demandé à tous les bénévoles de rester chez eux et ce sont les personnels municipaux qui ont assuré la distribution. Les encadrants techniques de l'Atelier de Lamphily se chargent d'aller chercher les produits dans les magasins.

Par ailleurs, il sera toujours possible de délivrer des colis d'urgence, se faire répertorier si besoin au CCAS - Tel. : 02 98 60 52 40.

Les stocks de l'Epicerie solidaire et sociale 'Ti coup de Pouce n'étant que de 15 jours, la municipalité rappelle qu'elle invite les commerçants, restaurateurs qui fermés actuellement disposeraient de stocks à risque de péremption ou de surstocks, à contacter le CCAS pour contribuer aux dons de l'épicerie sociale et solidaire et des colis d'urgence alimentaire.

COMMUNIQUE PRESSE

ct. Presse :

et du Maire - Christine BARBA
50 38 60 / 06 34 33 90 60
christine.barba@concarneau.fr



Concarneau, le 18 mars 2020

4- Centre d'Hébergement - Le 102 :

Tous les résidents sont confinés au Manoir du Porzou. Une organisation optimale est mise en place avec les agents qui assureront des rotations en journée, en soirée la semaine et le week-end ainsi que la nuit.

5- Pension de famille :

Tous les résidents ont été informés des dispositions mises en place au titre du coronavirus. Il leur a été demandé de limiter tous leurs déplacements.

6- Logements d'urgence - Femmes, victimes de violence :

L'accueil des personnes en difficulté est maintenu.

7- Résidence-Autonomie Les Filets Bleus :

L'ensemble de la résidence est en confinement total. Toute l'équipe est mobilisée et s'est adaptée à la situation de crise sanitaire, avec du renfort de personnel municipal doublé sur le week-end. Les repas sont maintenus. Le midi, ils sont assurés par la résidence-autonomie et le soir et le week-end assurés par la cuisine centrale. Toutes les entrées et sorties sont contrôlées. Les intervenants extérieurs et le personnel de la résidence-autonomie sont équipés de masques et de gants.

8- Service d'aide à domicile :

Les aides à domicile n'effectuent plus d'heures de ménage. Elles interviennent strictement pour la préparation des repas, pour faire les courses, et interviennent aussi près des personnes les plus vulnérables. Les aides à domicile sont toutes équipées de masques et de gants.

Une permanence téléphonique est assurée par l'équipe du pôle PA/PH pour répondre à toutes les questions et à toutes les demandes des bénéficiaires et de leurs familles - contact téléphonique 02 98 50 11 81.

9- Atelier de Lamphily :

Les activités de l'atelier de Lamphily sont toutes suspendues et la responsable de l'atelier reste en contact téléphonique avec toutes les personnes qui y étaient accueillies.

10-Portage de repas :

Le portage de repas (midi, soir et week-end) est maintenu. Les personnes en difficulté qui souhaiteraient s'inscrire peuvent le faire auprès du Pôle PA/PH(Personnes âgées/Personnes handicapées) en appelant le 02 98 50 11 81.

Le Maire - André FIDELIN et la municipalité remercient l'ensemble des agents municipaux qui se sont engagés immédiatement et sans réserve dans la continuité du service public à la population et qui restent mobilisés.

Toutes ces actions s'inscrivent dans le respect le plus total des gestes barrières de prévention à la propagation du coronavirus-covid19.

**Le Maire,
André FIDELIN**